



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 15

N° 025-24

En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre,

Le Mardi 1^{er} octobre,

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Romain-au-Mont-d'Or, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guillaume MALOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 septembre 2024

Membres présents : Guillaume MALOT, Sophie ROLLAND-MORITZ, Pascal WAGET, Isabelle DUMEZ, Magali VINCENT, Céline GARCIA, Patricia RUFFIN, Nabila ARIFY, Thierry LOIR

Membres excusés et représentés : Michelle GELIN (pouvoir à Isabelle DUMEZ), Sébastien JALAGUIER (pouvoir à Magali VINCENT), Christian BAGGIO (pouvoir à Patricia RUFFIN), Pierre CURTELIN (pouvoir à Nabila ARIFY)

Membres absents : Olivier DELLA DORA, Malo GUITELMACHER

Secrétaire de séance, désignées au titre de l'article L.2125.15 du CGCT : Patricia RUFFIN

Objet : TARIFS 2024

Rapporteur : Isabelle DUMEZ, Conseillère déléguée

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux attributions du Conseil Municipal et L.2122-21 et L.2122-22 relatifs aux attributions exercées par le Maire au nom de la commune sous le contrôle du Conseil Municipal,

CONSIDERANT comme le rappelle Isabelle Dumez, qu'il est nécessaire pour le conseil de se prononcer chaque année sur les tarifs des services municipaux.

En complément de la délibération 004-24 du lundi 29 janvier 2024, il est proposé de créer les tarifs suivants :

- Associations sportives extérieures : tarif de location de la salle Pierre Poivre à l'heure (tarif sans chauffage/tarif avec chauffage)
- Associations sportives extérieures : tarifs de location de la salle Saint Romain à l'heure (tarif sans chauffage/tarifs avec chauffage)
- Remise en état du domaine public faisant suite à dépôt sauvage : mobilisation d'un agent communal et déplacement du véhicule de service

Les autres tarifs délibérés le 29 janvier 2024 restent inchangés.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

03 OCT. 2024

ID : 069-216902338-20241001-DELIB025_24-DE



[The following text is extremely faint and illegible due to low contrast and blurring. It appears to be a multi-paragraph document, possibly a council meeting record or a public notice, containing various lines of text and possibly some headings or sub-sections.]

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

03 OCT. 2024

ID : 069-216902338-20241001-DELIB025_24-DE

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la création des tarifs tels que présentés ;
- **INDIQUE** que le tableau de synthèse de la tarification est annexé à la présente délibération ;

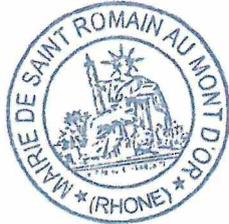
Résultat du vote : Approuvé à la majorité. 12 voix POUR, 1 ABSTENTION (P. CURTELIN)

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,



Patricia RUFFIN

Le Maire,



Guillaume MALOT

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 Rue Duguesclin, 69003 LYON dans le respect des délais de recours en vigueur, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le **03 OCT. 2024**

ID : 069-216902338-20241001-DELIB025_24-DE

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

LOCATION IMMOBILIERE - Salle PIERRE POIVRE**Période estivale (mai à fin septembre) - sans chauffage 2024**

Entreprises et comités extérieurs - journée	800,00
Entreprises et comités extérieurs - 1/2 journée	430,00
Entreprises et comités Saromagnots - journée	600,00
Entreprises et comités Saromagnots - 1/2 journée	380,00
Associations extérieures - journée	550,00
Associations sportives extérieures - heure	10,00
Associations extérieures - 1/2 journée	290,00
Particuliers extérieures - journée	500,00
Particuliers extérieures - 1/2 journée	270,00
Particuliers Saromagnots - journée	460,00
Particuliers Saromagnots - 1/2 journée	240,00

Période hivernale (octobre à fin avril) - avec chauffage

Entreprises et comités extérieurs - journée	900,00
Entreprises et comités extérieurs - 1/2 journée	480,00
Entreprises et comités Saromagnots - journée	680,00
Entreprises et comités Saromagnots - 1/2 journée	420,00
Associations extérieures - journée	630,00
Associations sportives extérieures - heure	12,00
Associations extérieures - 1/2 journée	330,00
Particuliers extérieures - journée	570,00
Particuliers extérieures - 1/2 journée	305,00
Particuliers Saromagnots - journée	520,00
Particuliers Saromagnots - 1/2 journée	270,00

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

03 OCT. 2024

ID : 069-216902338-20241001-DELIB025_24-DE

LOCATION IMMOBILIERE - Salle SAINT ROMAIN

Période estivale (mai à fin septembre) - sans chauffage

2024

Entreprises et comités extérieurs - journée	900,00
Entreprises et comités extérieurs - 1/2 journée	480,00
Entreprises et comités extérieurs - week end	1 200,00
Entreprises et comités Saromagnots - journée	740,00
Entreprises et comités Saromagnots - 1/2 journée	390,00
Entreprises et comités Saromagnots - week end	900,00
Associations extérieures - journée	700,00
Associations sportives extérieures	12,00
Associations extérieures - 1/2 journée	380,00
Associations extérieures - week end	850,00
Particuliers extérieures - journée	650,00
Particuliers extérieures - 1/2 journée	350,00
Particuliers extérieures - week end	750,00
Particuliers Saromagnots - journée	500,00
Particuliers Saromagnots - 1/2 journée	260,00
Particuliers Saromagnots - week end	680,00

Période hivernale (octobre à fin avril) - avec chauffage

Entreprises et comités extérieurs - journée	1 000,00
Entreprises et comités extérieurs - 1/2 journée	530,00
Entreprises et comités extérieurs - week end	1 350,00
Entreprises et comités Saromagnots - journée	820,00
Entreprises et comités Saromagnots - 1/2 journée	430,00
Entreprises et comités Saromagnots - week end	1 020,00
Associations extérieures - journée	780,00
Associations sportives extérieures - heure	14,00
Associations extérieures - 1/2 journée	420,00
Associations extérieures - week end	970,00
Particuliers extérieures - journée	720,00
Particuliers extérieures - 1/2 journée	380,00
Particuliers extérieures - week end	860,00
Particuliers Saromagnots - journée	560,00
Particuliers Saromagnots - 1/2 journée	275,00
Particuliers Saromagnots - week end	780,00

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

03 OCT. 2024

ID : 069-216902338-20241001-DELIB025_24-DE

LOCATION IMMOBILIERE - Salle Des CARRIERS + BAR

Période estivale (mai à fin septembre) - sans chauffage

2024

Entreprises et comités extérieurs - journée	450,00
Entreprises et comités extérieurs - 1/2 journée	280,00
Entreprises et comités extérieurs - week end	600,00
Entreprises et comités Saromagnots - journée	400,00
Entreprises et comités Saromagnots - 1/2 journée	210,00
Entreprises et comités Saromagnots - week end	480,00
Associations extérieures - journée	340,00
Associations extérieures - 1/2 journée	170,00
Associations extérieures - week end	420,00
Particuliers extérieures - journée	230,00
Particuliers extérieures - 1/2 journée	120,00
Particuliers extérieures - week end	280,00
Particuliers Saromagnots - journée	110,00
Particuliers Saromagnots - 1/2 journée	60,00
Particuliers Saromagnots - week end	150,00

Période hivernale (octobre à fin avril) - avec chauffage

Entreprises et comités extérieurs - journée	530,00
Entreprises et comités extérieurs - 1/2 journée	320,00
Entreprises et comités extérieurs - week end	740,00
Entreprises et comités Saromagnots - journée	470,00
Entreprises et comités Saromagnots - 1/2 journée	245,00
Entreprises et comités Saromagnots - week end	600,00
Associations extérieures - journée	410,00
Associations extérieures - 1/2 journée	205,00
Associations extérieures - week end	540,00
Particuliers extérieures - journée	290,00
Particuliers extérieures - 1/2 journée	150,00
Particuliers extérieures - week end	380,00
Particuliers Saromagnots - journée	160,00
Particuliers Saromagnots - 1/2 journée	80,00
Particuliers Saromagnots - week end	240,00

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

03 OCT. 2024

ID : 069-216902338-20241001-DELIB025_24-DE

REDEVANCES MARCHÉS	2024
occasionnels : ml (minimum accordé 10 €/an)/jour	1,80
abonnés : ml/jour	1,25
Camion vente alimentaire à emporter abonné ml/jour	2,30
Camion vente alimentaire à emporter occasionnel ml/jour	2,60
Stand éphémère dans les salles (marché de Noël, de la création...) - Tarifs exposant	20,00
TARIFS DIVERS	2024
Remplacement des clés d'accès aux bâtiments communaux prêtées aux associations (clés sécurisées)	50,00
Contribution enlèvement de tags par m2	10,00
Nettoyage ou remise en état du domaine public suite à dépôt sauvage - heure d'intervention/agent	50,00
Nettoyage ou remise en état du domaine public suite à dépôt sauvage - déplacement véhicule service technique	300,00
TARIFS CULTURE	2024
Plein tarif	10,00
Tarif réduit (étudiants, - de 18 ans, demandeurs d'emploi, personnes porteuses de handicap):	8,00
Enfants de moins de 12 ans	Gratuité

CONCESSIONS CIMETIÈRE		2024
En terrain commune		Gratuit
Concession simple 15 ans (2m * 1m)		240
Concession simple 30 ans (2m * 1m)		430
Concession cinéraire 15 ans		120
Concession cinéraire 30 ans		205
Dispersion des cendres au jardin du souvenir		150
Caveurnes, 80 * 80		300
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Autorisation du domaine public pour toute demande - forfait arrêté		10
Mise en place signalétique de régulation des voies de circulation - forfait (sauf mariage)		50
1-CHANTIERS PROMOTEURS/REGIES/ENTREPRISE :		
Encombrement de la voie publique en ml ou m2 par semaine :		
-matériel (camion, grue, benne, bungalow...)		10
-matériaux (gravats, terre...)		
-échafaudage et palissade		
2-CHANTIERS PARTICULIERS avec ou sans entreprise :		
Encombrement de la voie publique en ml ou m2 par semaine :		
-matériel (camion, grue, benne, bungalow...)		7
-matériaux (gravats, terre...)		
-échafaudage et palissade		
OCCUPATION À TITRE COMMERCIAL		
Terrasses (m ² /an)		50
Bureau ou bulle de vente immobilière (m ² /sem)		75
Marionnettes ambulantes :	Par passage	30
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - SOUTERRAIN & AÉRIEN		
Tranchées pour conduite d'eau ou de gaz, égout, fouilles diverses sur le domaine communal :	ml/jour	8
Dispositifs ponctuels sur domaine communal : ouvrage souterrains, chambre de comptage :		
* Pour une surface inférieure ou égal à 5 m ² :	m ² /sem	60
* Au-delà de 5 m ² , par m ² supplémentaires :	m ² /sem	20
Traversée de chaussée / passage de réseaux :	Forfait au ml	60
Location de barrières de 1 mètre à la semaine		10
Location de barrières de 1 mètre au mois		40
Droits hors domaine public voirie : réseaux aériens		15
Forfait au ml		

